



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

prestation de solidarité

Question au Gouvernement n° 902

Texte de la question

PRESTATIONS DE SOLIDARITÉ

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Hubert Wulfranc. Monsieur le président, la question des députés communistes s'adresse à tout ministre de droite cohérent et décomplexé – admettez que votre tâche en est facilitée. *(Sourires.)*

M. Pierre Cordier. Il y a aussi d'anciens socialistes dans le Gouvernement !

M. Hubert Wulfranc. Le Gouvernement a commandé des propositions visant à réduire le nombre et le montant des prestations de solidarité nationale.

Sont ainsi soumis à votre arbitrage la désindexation du minimum vieillesse par rapport à l'inflation, le gel des allocations familiales et des retraites à l'horizon 2019, la prise en compte du patrimoine pour l'attribution de l'allocation de perte d'autonomie, une révision périodique pour les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés et la diminution des plafonds de ressources pour les bourses étudiantes. Vous comptez ainsi économiser 3,5 milliards d'euros sur les 60 milliards de réduction des dépenses publiques prévues pour ce quinquennat.

Madame ou monsieur la ou le ministre, ces coupes claires sur des prestations de première nécessité sont proprement insupportables alors que vous multipliez les faveurs sonnantes et trébuchantes – plus de 10 milliards d'euros – au profit des plus riches.

Quand et où va s'arrêter votre cohérence décomplexée, celle de la droite du nouveau monde... *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Laurent Furst. Oh, non, la vraie droite est tellement pire, voyons ! *(Sourires.)*

M. Hubert Wulfranc. ...lorsqu'il s'agit de déclasser au quotidien un nombre croissant de jeunes, de seniors, de familles, de publics fragiles – en somme, un nombre croissant de nos concitoyens ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI et NG.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, je l'ai déjà dit hier dans cet hémicycle : je suis extrêmement attachée à la protection des plus fragiles et à la lutte contre l'exclusion. Nous avons, dans la loi de financement de la Sécurité sociale, augmenté le minimum vieillesse, l'allocation aux

adultes handicapés et la prime d'activité. Protéger les plus fragiles, c'est l'un des piliers de l'action de ce Gouvernement ; il n'y aura pas de remise en cause des aides sociales.

Nos priorités sont claires. Je présenterai au début du mois de juillet une stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes ; nous mettrons l'accent sur la réduction des inégalités sociales, en misant sur l'investissement social et l'émancipation. Cette stratégie visera en particulier les plus jeunes, puisque nous renforcerons l'accès à la formation des jeunes les plus éloignés de l'emploi. En particulier, aucun jeune ne doit plus sortir de l'aide sociale à l'enfance sans solution de logement, de formation ou d'emploi. Nous en faisons une priorité. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

J'annoncerai aussi, la semaine prochaine, un plan pour la prise en charge des personnes âgées, qu'elles vivent à leur domicile ou en établissement. Nos priorités sont la lutte contre la perte d'autonomie et le renforcement de la prévention. À cet égard, nous serons très attentifs au maintien des aides qui permettent aujourd'hui aux personnes âgées de rester chez elles aussi longtemps que possible et d'éviter l'entrée en institution.

Le Gouvernement, vous l'avez compris, monsieur Wulfranc, partage votre attachement à la protection des plus vulnérables. Mais nous souhaitons autant libérer les énergies – et les premiers résultats sont là – que protéger les plus fragiles, comme nous le faisons depuis le début du quinquennat. Pour cela, vous pouvez compter sur ma détermination. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 902

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 mai 2018](#)